

**CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDE ENTRE**  
**LA VILLE DE GRAVELINES ET LA RÉGIE GRAVELINOISE DES**  
**EQUIPEMENTS DE SPORTS ET DE LOISIRS - MARCHÉ D'EXPLOITATION DES**  
**INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE, DE VENTILATION, DE CLIMATISATION,**  
**DE PRODUCTION D'EAU CHAUDE SANITAIRE ET DE TRAITEMENT D'EAU**  
**DES BÂTIMENTS COMMUNAUX.**

Madame Christelle DENNEUVILLE, expose au conseil municipal qu'il convient de lancer un marché public pour l'exploitation des installations de chauffage, de ventilation, de climatisation, de production d'eau chaude sanitaire et de traitement d'eau des bâtiments communaux.

La Régie Gravelinoise des Equipements de Sports et de Loisirs a également à passer un marché pour le même type de prestations.

Ces prestations doivent faire l'objet d'une procédure de marché public.

Aussi, il est proposé de constituer un groupement de commandes avec la Régie Gravelinoise des Equipements de Sports et de Loisirs en vue de la passation et de l'exécution du marché public.

Le coordonnateur chargé de la passation et de la signature du marché serait la Ville de Gravelines et la commission compétente pour le groupement serait celle de la Ville de Gravelines. Les modalités de fonctionnement du groupement seront définies par la convention constitutive de groupement de commandes.

La Commission Municipale « Finances - Administration Générale - Ressources Humaines » a émis un avis favorable à l'unanimité.

Le Conseil Municipal,

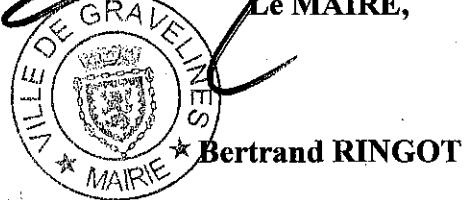
- Oui l'exposé qui précède et après en avoir délibéré ;
- Approuve cette proposition ;
- Autorise le maire ou l'élu(e) délégué(e) à signer la convention à intervenir ainsi que toute pièce utile à l'exécution des présentes ;
- **ADOPTE A L'UNANIMITE.**

**FAIT ET DELIBERE A GRAVELINES, LE 21 NOVEMBRE 2025  
POUR EXTRAIT CONFORME,**

La Secrétaire de Séance,

*Deneuve*  
Christelle DENNEUVILLE

Le MAIRE,



Reçu en Sous-Préfecture le 27 NOV. 2025

Mis en ligne sur le site de la Ville le 27 NOV. 2025

**EXTRAIT**  
**du Registre des Délibérations du Conseil Municipal**  
**de la ville de GRAVELINES**  
**Arrondissement de Dunkerque**  
**Département du Nord**

Conseil Municipal convoqué le : 14 Novembre 2025

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

**SEANCE DU VENDREDI 21 NOVEMBRE 2025 - 17h30**

Président : Monsieur Bertrand RINGOT Maire  
Secrétaire : Madame Christelle DENEUVILLE Conseillère Municipale

**Etaient présents :**

Monsieur Bertrand RINGOT, Maire.

Monsieur Alain MERLEN, Madame Michèle KERCKHOF-LEFRANC, Monsieur Daniel WILMOT, Madame Marylène BEAUSSART, Monsieur Christian DEVOS jusqu'à 19h10, Madame Marie-Madeleine DUBOIS, Monsieur Alain BOONEFAES, Madame Laurie VERSTRAET, Adjoints au Maire.

Monsieur Julien VEYER, Monsieur Jean-Pierre HERBEZ, Monsieur Michel CANOEN, Madame Claudine BARBIER, Madame Josée BLEUEZ, Monsieur Bruno MARSYLLE, Madame Valérie GENEVET, Madame Lise BLANCKAERT, Madame Christelle DENEUVILLE, Monsieur Laurent NOTEBAERT, Madame Nathalie RIOT, Madame Karine VANDERSTRAETEN jusqu'à 19h00, Madame Annabelle SALA jusqu'à 18h10, Madame Aurore DEVOS, Monsieur Cédric LIAGRE, Monsieur Julien GERAERT, Monsieur Modou FALL, Madame Léanna VANDEWALLE, Conseillers Municipaux.

**Absents Excusés :**

Monsieur Christian DEVOS, adjoint au Maire, donne pouvoir à Mr MERLEN à partir de 19h10,  
Monsieur Raoul DEFUIT, adjoint au Maire, donne pouvoir à Mme DEVOS,  
Monsieur Claude WADOUX, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Mr WILMOT,  
Madame Emmanuelle PERY, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Mr BOONEFAES,  
Madame Karine VANDERSTRAETEN, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Mr DEVOS à partir de 19h00 (jusqu'au départ de Mr DEVOS),  
Madame Annabelle SALA, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Mme DUBOIS à partir de 18h10,  
Madame Maria ALVAREZ, Conseillère Municipale,  
Madame Christelle HENON, Conseillère Municipale,  
Monsieur Didier LIARD, Conseiller Municipal.

**Démissionnaires :**

Monsieur Sébastien HANNEDOUCHÉ, Conseiller Municipal.  
Monsieur Etienne DE LA MENSBRUGE, Conseiller Municipal.  
Madame Angélique FAVRESSE, Conseillère Municipale.